

Qui sont les retraité-e-s qui ne demandent pas les prestations complémentaires ?

Une nouvelle étude de la Haute école zurichoise de sciences appliquées (ZHAW) fournit pour la première fois des estimations à l'échelle nationale sur la question du non-recours aux prestations complémentaires (PC) à l'AVS.

Conclusion de cette étude : les retraité-e-s qui ont les plus de risques de ne pas demander les PC sont les femmes, les personnes veuves ou vivant seules. Deux autres aspects déterminants sont la formation et la nationalité : un peu plus d'un tiers des retraités qui n'ont pas de formation au-delà de l'école obligatoire ne demandent aucune PC, alors qu'ils y auraient droit. La part des retraités de nationalité étrangère à ne pas toucher ces aides est plus de deux fois supérieure à celle des retraités suisses.

Les raisons du non-recours : la méconnaissance des droits ; le fait de ne pas vouloir demander des prestations de l'Etat ; les difficultés de la démarche ainsi que les sentiments de honte ou de peur. Les personnes de nationalité étrangère nourrissent également des craintes concernant leur droit au séjour.

> Pour d'autres éclairages, voir notre rubrique [Social >> Pauvreté >> Qualité de vie et pauvreté](#)